

SERVICE MARCHES PUBLICS

FB/HB/NM

DECISION N° 24-09066

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Le MAIRE de VILLEPARISIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération du conseil Municipal n°2022-01/02-01 en date du 15 février 2022 donnant délégation au Maire en vertu de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code des Collectivités Territoriales,

VU le 4^{ème} alinéa de ladite délibération surnommée,

CONSIDERANT la nécessité de conclure un contrat d'accompagnement méthodologique du logiciel REGARD

CONSIDERANT la proposition faite par le GROUPE ESPELIA, Ressources consultants finances

DECIDE

Article 1

Le contrat est passé en application des articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique, dans le cadre d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Le contrat n°C24047 ayant pour objet « L'accompagnement méthodologique du logiciel REGARD sur la comptabilité publique, la fiscalité, compensations fiscales, les dotations et les éléments nationaux régissant le système financier local » est attribué AU GROUPE ESPELIA, RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES sis 16, rue de Penhoët 35000 RENNES.

Ce contrat est conclu pour un coût global qui s'élève à 2 883.45 € TTC annuel.

Article 2

Les dépenses relatives à ce contrat sont inscrites sur le budget communal de l'exercice concerné.

Article 3

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Article 4

Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable Public Assignataire de Meaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux, à Madame la Comptable des finances publiques de Meaux et portée à la connaissance du Conseil Municipal.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à VILLEPARISIS, le 18/03/2024

Le Maire,
Frédéric BOUCHE

